Association Généalogique de Taverny

www.genea-taverny.fr

Extrait du Bulletin de l'AGT N° 29 juin 2018.

Notre Dame de Taverny

Il y a, à Taverny, 2 tableaux quasi identiques représentant l'Eglise Notre Dame de l'Assomption de la Sainte Vierge.

L'un appartient à la commune, l'autre à la paroisse.

Ces deux tableaux, peints par deux artistes différents, représentent sous un même point de vue l'église avec un écart de 25 ans environ.

Ces deux tableaux ont l'intérêt de représenter l'église ND de Taverny avant et après les travaux de restauration du XIX^{e} siècle.

Ces travaux commencés après le classement de l'église aux Monuments Historiques en 1842 sont réalisés à partir de 1843, mais les grands travaux commencèrent 20 ans plus tard et se poursuivirent jusqu'en 1886[1].

Ces deux tableaux ont pour auteur :

Notre Dame de Taverny
Peint par Julien-Michel Gué, élève de Jacques-Louis David puis Pierre Lacour
Huile sur toile datant de 1841

Taille 81 x 55 cm.

[1] Notre Dame de Taverny, Laure Schauinger.

Julien-Michel Gué, né à Cap-Français (Saint-Domingue) 31 juillet 1789, décédé à Paris 13 décembre 1843, Chevalier de la Légion d'Honneur 15-01-1834.

Pour le tableau de la Paroisse.

Et

Notre Dame de Taverny
Peint par Gustave Mascart, élève de Potier et de Durand-Brager / Isabey
Huile sur toile datant de 1863.

Taille 81 x 55 cm environ.

Gustave Mascart né à Valenciennes (1834) et mort à paris (1914). Il était un élève du grand voyageur peintre de marine Jean-Baptiste Henri Durand-Brager (1814-1879).

Pour le tableau de la Commune.

Etonnamment aucun des tableaux n'est signé.

Il est intéressant de suivre cette étude comparative avec une photo moderne suivant le même point de vue, de l'église.

La vision artistique du peintre donne une vision différente du même sujet. A droite le plan est plus resserré qu'à gauche.

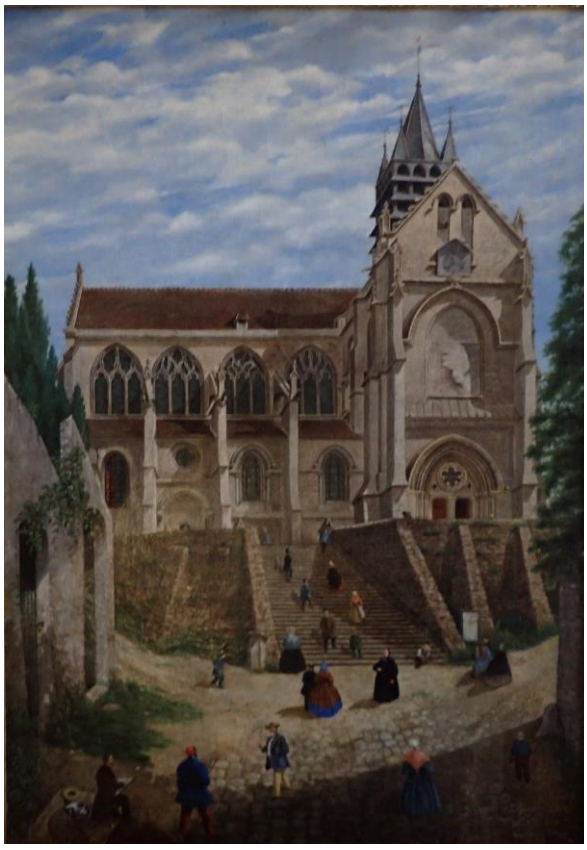

Le tableau de gauche daté de 1842 présente l'église entourée du cimetière avec un mur assez élevé en haut du mur de soutènement.

On distingue sur la droite la croix d'un calvaire sur son socle.

Les contreforts existent pour maintenir le mur de soutènement sur les 2 tableaux

En 1842, des maisons sont accolées entre les contreforts de l'église. Cette pratique est générale depuis le Moyen Age (maisons d'habitation, boutiques, …). Ici c'est la sacristie.

L'entrée se fait par la petite porte latérale dite Porte Saint Barthélémy. Elle est précédée d'un tambour surmonté d'une croix.

De nombreuses ouvertures sont obturées. Les vitraux ont été détruits à la Révolution. Les ouvertures sont obstruées vers 1811.

Le mur de soutènement est surmonté du mur du cimetière.

L'escalier est monumental et inclut le mur du cimetière. Ceci donne une idée de la surépaisseur du sol autour de l'église. Une rampe court sur le mur de l'escalier. L'entrée dans l'église par la porte Saint-Barthélémy se faisait en descendant des marches depuis de cimetière.

Il y a, sur la gauche, une maison avec un escalier d'accès. Cette construction est présente sur le cadastre de 1832.

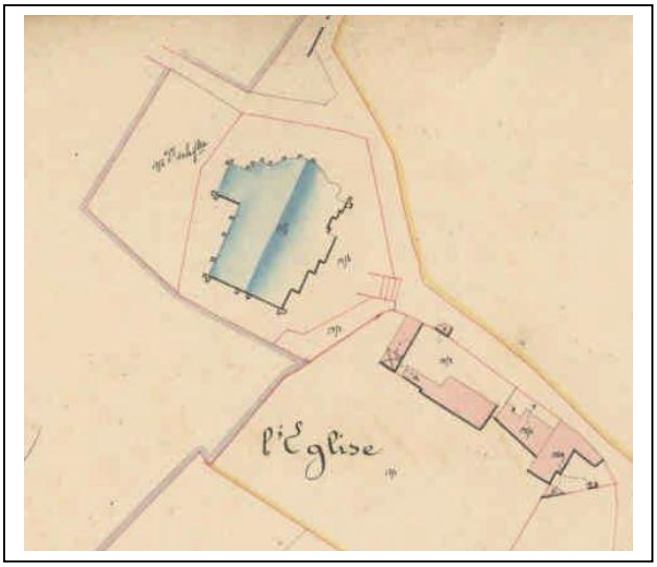

Extrait du plan cadastral (B 1352 - Section B, Le Village : première feuille). 1832-1832, ADVO cote 3P 3163.

A cette époque, la rue Benjamin Godard n'était pas ouverte. La parcelle sur la gauche est un terrain.

L'accès de l'église par la grande porte de façade se fait en prenant l'escalier monumental et en contournant l'église par la gauche.

Le sol de la rue semble être en terre avec quelques pierres.

On distingue ce qui serait des nez de marche à droite à l'entrée du chemin de l'Ecce Homo.

Des gargouilles permettent l'évacuation des eaux du cimetière.

Le tableau de droite, daté de 1863 donne une représentation de l'église après 1867 à cause de la baie supérieure gauche qui est identique aux autres. A moins que ce soit une vision de l'artiste (prémonitoire ou pour la beauté de l'édifice).

En 1863, les maisons accolées ont disparu.

La grande rosace n'est pas encore reconstruite (1878).

L'entrée se fait toujours par la petite porte latérale dite Porte Saint Barthélémy. Elle n'est plus précédée d'un tambour.

Les ouvertures ne sont plus obturées.

Le mur du cimetière a disparu et probablement le calvaire (hors champ).

L'escalier monumental est plus petit. Le sol autour de l'église a repris l'altitude originelle. Une rampe court sur le mur de l'escalier. Fin du nivellement de l'église en 1861.

De la maison sur la gauche, il ne reste que les pans de mur de façade.

Le chemin sur la gauche dessert une petite entrée au nouveau cimetière et au chemin de la forêt créé en 1860.

Le sol de la rue est partiellement pavé.

Des gargouilles permettent l'évacuation des eaux du cimetière.

Au bas de l'escalier, il y a un panneau d'annonce de vente de terre.

Le peintre s'est représenté en bas à gauche du tableau, à ses coté se tient un chien qui dort et il y a une indication « Taverny 1863 ».

Extraits du tableau de Gustave Mascart 1863.

Photos modernes de l'Eglise ND de Taverny

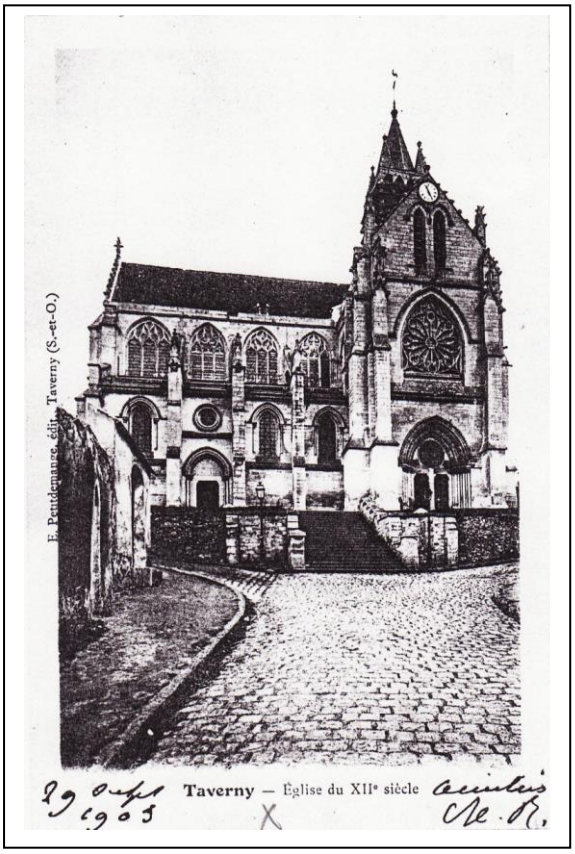

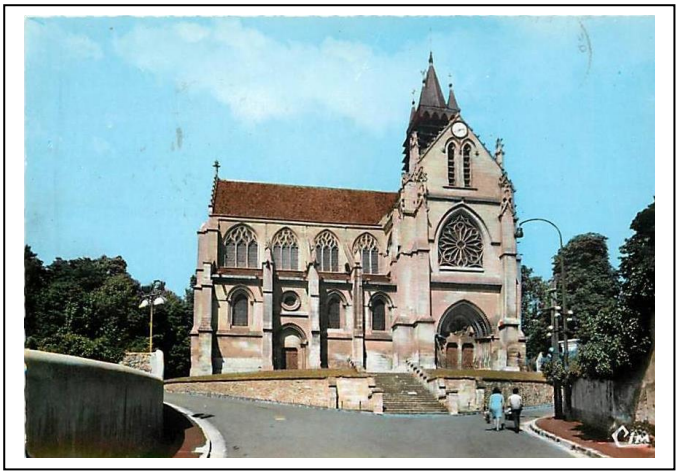

La photo de gauche, antérieure à 1903, présente, à gauche, le même mur que sur le tableau de 1863.

Le talus du parvis, l'escalier monumental et le mur de soutènement avaient déjà été rabaissés.

Lionel Urbain
2018

Bibliographie :

Notre Dame de Taverny, Laure Schauinger, ed. Ville de Taverny 1998

ADVO Cartes du cadastre Napoléon de Taverny.

Compte rendu du Conseil Municipal de Taverny : www.genea-taverny.fr